



Déclaration du conseil syndical  
du SNUDI-FO des Côtes-d'Armor,  
réuni le 30 avril 2026



**Le ministre déclare la guerre aux écoles des Côtes-d'Armor !  
Le SNUDI-FO 22 n'acceptera aucune fermeture d'école,  
pas plus qu'il n'accepte les fermetures de classe.**

Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, a annoncé le 23 avril « *une expérimentation inédite de construction de la carte scolaire dans 18 départements* », dont les Côtes-d'Armor. L'objectif de cette expérimentation serait « *d'améliorer l'offre scolaire dans un contexte de forte baisse démographique, alors que notre système éducatif devrait compter 1,7 million d'élèves en moins d'ici 2035* ».

Le même jour, le député Bothorel de la circonscription de Lannion est plus direct. Que déclare-t-il ? Il s'agit pour lui de « *dessiner une carte scolaire* » qui « *impliquera une mobilisation de tous les élus costarmoricains pour réfléchir à l'horizon d'une décennie quelles sont les écoles à maintenir, celles à rénover, mais aussi celles à fermer* » !

Le député avait indiqué le 9 avril dans le Télégramme qu' « *Aménager le territoire, c'est maintenir des écoles là où l'on souhaite que des familles viennent s'installer, et pas forcément ouvrir des classes là où les populations sont.* ». Il déclare crûment le 26 avril dans Ouest-France qu' « *On ne pourra pas garder des écoles partout* ».

Or le ministère sort des projections du nombre d'élèves dans les écoles publiques de notre département passant de 33 360 à 26 667 entre 2025 et 2035. Avec 56 postes supprimés en 4 ans, des plans de 22, 31, 45 fermetures de classes d'année en année, qui peut croire que « *l'offre scolaire* » va maintenant s'améliorer ?

**Le conseil syndical du SNUDI-Force Ouvrière des Côtes-d'Armor, réuni le jeudi 30 avril 2026 à Saint-Brieuc, s'oppose à la destruction du réseau des écoles publiques**, constitué dans le département pour moitié d'écoles de 2 ou 3 classes. Ce sont déjà près de 20 % des communes qui sont sans école publique (65 sur 344 communes, dont 6 ont perdu leur école entre 2006 et 2025).

**Le conseil syndical du SNUDI-FO 22 revendique le maintien de toutes les écoles et de toutes les classes. Il appelle tous les collègues à exiger avec lui :**

**AUCUNE FERMETURE D'ÉCOLE, AUCUNE FERMETURE DE CLASSE.**

**Rejoignez-nous dans ce combat, adhérez au SNUDI-FO 22.**

**Nous décidons d'alerter toutes les écoles, ainsi que les municipalités, et de nous adresser aux autres organisations syndicales départementales afin de proposer de faire l'unité sur le mot d'ordre d'aucune fermeture, ni d'école, ni de classe, et d'organiser la riposte commune.**

Adopté à l'unanimité  
À Saint-Brieuc, le 30 avril 2026